

Notre société dans 20 ans, c'est lui.

**DONNONS
à L'ÉCOLE LES
MOYENS DE
SES AMBITIONS !**



**8, 9 et 10 septembre
« 3 jours pour l'école »**

**Plus que jamais,
pour le SNUipp,
transformer l'école
pour la réussite des
élèves reste
une priorité !
Investir dans
l'éducation, ce n'est
pas supprimer des
postes !**

Aide personnalisée

Une urgence :

bilan et transformation profonde

L'enquête du SNUipp, renseignée par 1 200 écoles, montre que l'euphorie de mise au ministère est loin d'être partagée par la profession. La diversité des réponses apportées par les écoles (non mise en oeuvre, implication de tous les élèves, évolution voire abandon en cours d'année, horaires décalés...) montre l'inventivité des équipes. doutant de l'efficacité réelle de l'aide personnalisée, 80% se prononcent pour une modification de l'utilisation des 108 h.

A la demande du SNUipp le ministère va mettre en place un groupe de suivi.

Il est urgent de réfléchir à d'autres manières d'aider les élèves en difficulté (plus de maîtres que de classes, plus de RASED...), notamment en augmentant le nécessaire temps de concertation.

Le SNUipp dénonce les tentatives de mise au pas d'enseignants qui n'appliquent pas l'ensemble des réformes tout en effectuant intégralement leurs services. Le SNUipp exige le retrait de toute sanction.

Revalorisation : pour tous !

1300 euros en début de carrière, et seulement 14% des enseignants des écoles terminant leur carrière à la hors-classe. Il y a urgence à ce que les enseignants soient revalorisés. D'autant que selon les dernières statistiques de l'OCDE, la France se distingue des autres pays par des salaires d'enseignants plus bas que la moyenne.

Luc Chatel a annoncé une revalorisation en début de carrière et des mesures en cours de carrière : accompagnement, formation continue, deuxième carrière...

Le SNUipp portera l'exigence de revalorisation pour tous !

RASED : irremplaçables !

L'exceptionnelle mobilisation autour de la défense des RASED, a contraint le ministère à annoncer le maintien de 1500 personnels E et G sur les 3000 fermetures initialement prévues à revenir sur sa volonté de suppression des RASED et à ouvrir des discussions. Celles-ci ont abouti à la réécriture de circulaires qui se veulent rassurantes en reprenant les grandes lignes de la circulaire de 2002, inscrivant les aides spécialisées dans le nouveau contexte créé par la mise en place de l'aide personnalisée et les stages de remises à niveau et en reconnaissant enfin un temps de concertation, propre au réseau. Les enseignants spécialisés « sédentarisés », doivent être intégrés à part entière dans le réseau, et avoir les mêmes missions, les mêmes droits et obligations. Pour autant, les suppressions de postes, le déficit en personnel, et la baisse drastique des départs en formation demeurent. La vigilance et les mobilisations restent de mise.

Une vraie formation pour notre métier !

La réforme de la formation est à l'ordre du jour pour le ministère qui arrêtera ses décisions d'ici la fin 2009.

Le SNUipp réaffirme que c'est d'une toute autre réforme dont l'école a besoin et dénonce la publication des décrets fin juillet, qui préemptent des discussions de fond comme la place du concours fixée pendant la 2ème année de master. Restent à définir le calendrier exact, la nature des épreuves, mais aussi un cadrage des masters de formation et de la formation continue.

Les inquiétudes et les désaccords sont tels que cette réforme mérite bien plus que le calendrier « express » fixé à ce jour. Les questions du devenir des IUFM, de ses personnels, du temps réel de formation professionnelle dont pourront bénéficier les futurs enseignants ne peuvent trouver de réponse satisfaisante dans ce cadre.

L'avenir et le rôle donné aux maîtres formateurs seront aussi décisifs pour les prochaines formations.

Des élèves en plus, des postes en moins !

La rentrée est marquée par une régression budgétaire sans précédent : 14 000 élèves supplémentaires sont accueillis dans les écoles alors que 6000 postes (postes au concours, RASED, postes de MAD...) ont été supprimés, marquant un appauvrissement de l'offre éducative.

En 2008, dans les écoles, la dotation prévue était de + 750 postes. En fait, ce sont 1 232 emplois qui n'ont pas été pourvus en raison du non recrutement de « listes complémentaires ».

Le gouvernement persiste dans sa volonté de ne pas remplacer un départ en retraite sur deux et annonce au budget 2010, 34 000 suppressions de postes dans la Fonction publique dont 16 000 pour l'Education nationale. La situation de crise internationale que nous traversons nécessite au contraire de développer l'investissement et l'emploi dans les services publics et particulièrement dans l'école. Faire réussir tous les élèves prend une importance d'autant plus forte dans la période. Cela doit devenir une priorité.

Maternelle

50 000 places en moins !

La scolarisation des deux ans continue à baisser, passant de 21,3% en 2007/2008 à 18,4% en 2008/2009.

Après les mobilisations de l'an dernier, le ministre a pris des mesures pour reconnaître la professionnalité des enseignants de maternelle et les besoins en formation : déclinaison du référentiel de compétences des enseignants, création de 100 postes d'IEN...

Reste que de nombreuses questions demeurent sur leur mise en oeuvre, que 50 000 places manquent en maternelle si l'on se réfère aux taux de scolarisation des 2-3 ans en 2002-03, que la création des jardins d'éveil confirmée par Nadine Morano fragilise la place des tout-petits à l'école, que les enseignants de maternelle ne devraient guère profiter d'une formation continue exsangue...

EVS/AVS : former et pérenniser

En cette rentrée, 30 000 EVS se sont majoritairement retrouvés à la porte après 24 ou 36 mois de contrat. Parallèlement, 1300 AVS sous statut d'assistant d'éducation risquent d'être « remerciés » d'ici décembre 2009 après 6 années d'accompagnement d'élèves en situation de handicap.

Si le parlement a voté en urgence un amendement permettant aux associations de reprendre des AVS arrivant en fin de contrat ainsi que quelques EVS, la réalité de la mise en oeuvre est plus qu'inquiétante tant les modalités sont restrictives et inéquitables.

Et pour les autres : rien, sinon le retour à la case Pôle-Emploi.

Nous ne nous satisfaisons pas de ce recours à la précarité alors que l'école devrait bénéficier de personnels formés, avec un vrai métier, un vrai statut et de véritables perspectives d'avenir.